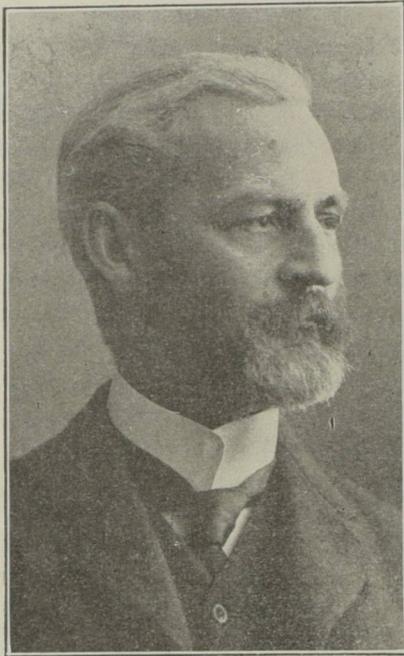


NOTRE HISTOIRE RÉGIONALE

LES ORIGINES DE LA BEAUCE



M. Philippe Angers, notaire, régistrateur et historien.

M. Philippe Angers, notaire, qui a exercé pendant plusieurs décades sa profession à Beauceville, et qui s'est retiré il y a quelques années de l'activité courante des affaires pour devenir régistrateur du district de Beauce, emploie ses loisirs à feuilleter, à la manière d'un chercheur consciencieux, les vieux dossiers qui abondent dans son bureau et à reconstituer ainsi l'histoire de cette belle région de la Beauce, cette charmante voisine ou cousine de la région de Québec. Tout récemment il a publié une brochure intitulée les Seigneurs et premiers censitaires de S.-Georges-Beauce et la famille Pozer. C'est une documentation copieuse, joliment illustrée et qui est un beau lever de rideau sur une région dont les origines sont peu connues, mais qui n'offre pas moins de charme assurément que celui de la côte de Beaupré, en raison de la surprenante diversité des efforts qui ont été entrepris pour lancer son développement.

Voici l'avant-propos de cet ouvrage. L'auteur y donne tout simplement un bel aperçu du substantiel menu historique de son beau travail. Nous nous faisons un réel plaisir de l'en complimenter sincèrement et de lui souhaiter tout le succès que mérite une œuvre à laquelle notre excellent confrère l'Éclaireur de Beauceville, n'a pas été étranger, tout au moins comme éditeur.

LE DIRECTEUR.

“Amateur d'histoire régionale, j'ai employé mes loisirs, depuis quelques années à lire et à feuilleter tous les documents qui me sont tombés sous la main, pour en recueillir les menus faits qui composent une partie du passé de la région beauceronne.

Les pages qui suivent (*) sont le fruit d'une partie de ces recherches. De toutes les paroisses de la Beauce, celle de S.-Georges est la plus intéressante au point de vue de la diversité de races et de religions de ses premiers seigneurs et de ses premiers colons.

Tout d'abord, moitié de cette paroisse a été concédée en seigneurie, en 1736, à Madame Marie-Thérèse de la Lande Gayon, veuve de Aubert de la Chesnaye, qui appartenait à une des plus nobles familles de la Nouvelle-France. L'autre moitié a été également concédée en 1736, à Nicholas-Gabriel Aubin de L'Isle, l'un des officiers supérieurs de l'administration publique du Roi de France à Québec.

Les anciens Beaucerons et les “jarrets noirs.” — Une tentative de colonisation allemande sur les bords de la rivière Chaudière à St-Georges. — La résidence de Jean-Georges Pfozter.

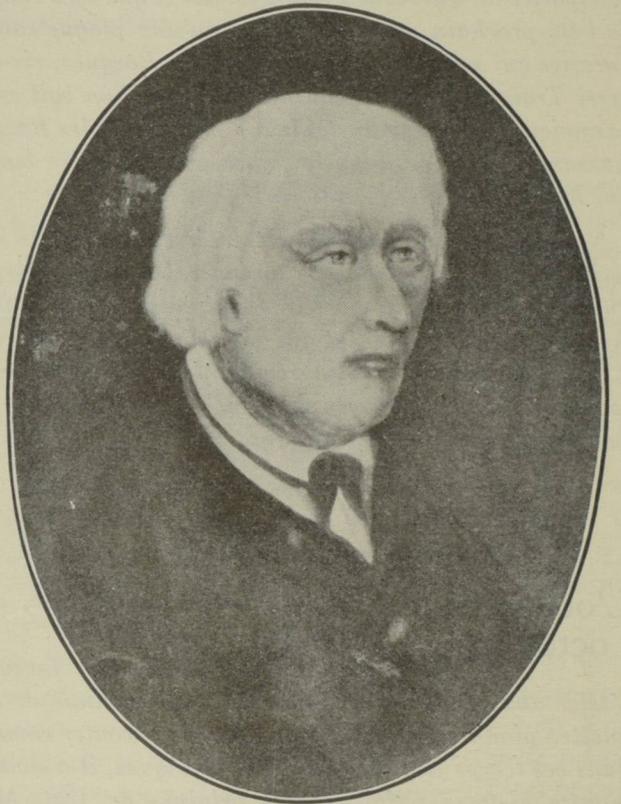
Ces deux seigneuries, situées à soixante milles au sud-est de Québec, sont en 1927 desservies par deux grandes voies de communication : le chemin de fer du Québec-Central et la route régionale Lévis-Jackman.

Il n'en était pas de même autrefois, car le chemin depuis la Famine jusqu'à Québec, même en 1875, était impraticable ; excepté l'hiver, il était rempli de fondrières, de troncs d'arbres, de racines ou de cailloux, le plus souvent noyés dans la boue. Il n'est donc pas étonnant que les anciens Beaucerons et leurs petits-fils furent appelés “jarrets-noirs”, en arrivant au terme de leur voyage, puisqu'ils étaient couverts de boue jusqu'à la ceinture.

Le régime français disparu, aussitôt nous voyons les grandes seigneuries perdre leur valeur et être morcelées.

Un an après la cession du pays à l'Angleterre, deux braves et courageux habitants de S.-François, Charles Doyon et Jean Rodrigue devinrent seigneurs dans S.-Georges, chacun de territoire assez étendu pour être érigé en fief. Malgré leurs efforts, accablés sous le poids des obligations qu'entraînait autrefois le titre de seigneur, et aussi parce qu'ils n'avaient pas assez d'influence pour attirer des colons dans leurs petites seigneuries, l'un, Jean Rodrigue, céda de bon gré ses droits seigneuriaux à l'honorable J.-G.-C. de Léry ; et l'autre, Charles Doyon, fut dans la pénible nécessité de ne pouvoir développer sa propriété que le shérif vendit à Jonathan Eckart, un Anglais, de Québec.

En 1783, les deux seigneuries Aubert Gallion et Aubin de L'Isle appartiennent à des Anglais, excepté une partie, le fief Ste-Barbe,



JOHN-GEORGES PFOTZER, qui fit une tentative de colonisation allemande dans la Beauce vers 1785